

La guerre de l'eau éclabousse Espelia, maître des réservoirs municipaux

Le monopole d'une poignée de consultants sur le très stratégique marché de l'audit des eaux municipales est en train de se fissurer. Enquête à Tours, où Espelia subit les assauts de l'association Eau Savigné sur Lathan-Hommes.



L'audit des délégations de service public d'eau, un marché peu limpide. ©Bachelot Pierre J-P/CC

Mandatés par les communes pour évaluer les délégations de service public (DSP), des consultants - [Espelia](#), [Safege](#), [IRH Environnement](#), [Artelia](#), [Altereo](#) ([G2C territoires](#), [G2C services publics](#)), [Naldeo](#) - opèrent dans le plus grand secret et préconisent systématiquement, face à des élus souvent démunis par la complexité des dossiers, le renouvellement des contrats d'affermage détenus par les groupes privés comme [Veolia](#), [Suez](#) et [Saur](#), qu'ils seront ensuite chargés de surveiller. En l'absence de régulateur indépendant, le magistère des consultants sous-marins des communes est violemment remis en cause par des groupements d'usagers qui, en Ile-de-France, à Nîmes ou ailleurs, leur mènent une véritable guérilla. En Touraine, c'est le collectif [Eau Savigné sur Lathan-Hommes](#) (ESLH) qui est à la manœuvre.

Barrage d'élus

Mené pour le compte de la communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire (CC Toval), l'audit d'Espelia (ex-[Service public 2000](#)) sur les prix pratiqués par les entreprises de distribution d'eau et l'entretien des réseaux qu'elles mènent doit être soumis au vote des élus ce mois-ci. Ce document, qui servira de base au renouvellement des dizaines de contrats de DSP dans la "comcom", est gardé soigneusement secret, au grand dam des associations d'usagers, qui font feu de tout bois pour en obtenir communication. Le collectif Eau Savigné sur Lathan-Hommes, qui représente plus de 10.000 abonnés, a saisi la [Commission d'accès aux documents administratifs](#) (Cada), bombardé de courriers la préfète d'Indre-et-Loire [Corinne Orzechowski](#) et le sous-préfet de Chinon [Samuel Gesret](#), et sollicité le président de la "comcom" [Xavier Dupont](#) ainsi que [Danielle Thiry](#), première vice-présidente eau et assainissement. En vain. Impossible pour le collectif de se faire une idée des éléments factuels et prospectifs rassemblés par le prestataire pour le compte de la collectivité.

Actuellement, les compétences eau et assainissement s'exercent sur le territoire de l'ex-communauté de communes du pays de Bourgueil. Mais dans le cadre de l'application de la loi NOTRe, ces prérogatives s'appliqueront à l'ensemble du nouveau territoire à compter de 2019. Plus d'une dizaine de DSP sont en cours sur 23 communes de la CC Toval et certaines risquent de s'étaler jusqu'en 2029. L'étude d'Espelia a bien *"été présentée [aux élus] en groupe de travail le 20 février"*, ont précisé les édiles dans leur missive de réponse datée du 27 mars et que *La Lettre A* a pu consulter. Mais face à la demande de l'association qui souhaite la consulter, la collectivité regimbe.

Le front commun qu'opposent Xavier Dupont et Danielle Thiry à ESLH ne date pas d'hier. Quand il a succédé à [Pierre-Alain Roiron](#) à la tête de la CC Toval, en janvier 2017, Xavier Dupont a pu compter sur le soutien de Danielle Thiry ainsi que sur celui de la fille de cette dernière, [Stéphanie Riocreux](#), ancienne sénatrice [Parti socialiste](#) ralliée à [La République en marche](#) (LREM), engagée à l'époque dans un bras de fer avec Pierre-Alain Roiron.

Des usagers coincés entre la loi Sapin et l'absence de régulateur indépendant

Le collectif Eau Savigné sur Lathan-Hommes, présidé par [Emmanuel Bouchenard](#), ne se fait guère d'illusions sur la possibilité de consulter la seconde phase de l'expertise dont la restitution aux élus est prévue le 12 avril. Pourtant, son contenu devrait être riche en informations : il traite de la stratégie et d'éléments comparatifs. Mais la loi Sapin, qui organise la mise en concurrence dans l'attribution des délégations de service public, n'a imposé aucun cadre réglementaire aux collectivités en matière d'audits, et encore moins en matière de co-construction de leurs choix avec les usagers ! Quant à se tourner vers une autorité indépendante comme la [Commission de régulation de l'énergie](#) (CRE) ou l'[Arafer](#) (Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières), aucun recours n'est possible non plus de ce côté-là : il n'existe aucun gendarme dans le domaine de l'eau. Le modèle d'audit établi par la [Fédération nationale des collectivités concédantes et régies](#) (FNCCR) est par ailleurs rarement mis en œuvre.

On prend les mêmes et on recommence

En l'absence de régulation, les études des consultants municipaux ne sont jamais balancées par des contre-expertises. Ainsi Espelia, piloté par [Loïc Mahévas](#), préconise presque systématiquement le

choix de la DSP contre celui de la régie publique. En 2016, c'est Espelia qui avait conseillé à l'ex-comcom du pays de Bourgueil de conclure un affermage pour huit ans avec Veolia pour l'eau potable et avec Saur pour l'assainissement collectif. A l'époque du transfert de compétences, c'est l'actuelle première vice-présidente eau et assainissement de la CC Toval Danielle Thiry qui présidait le syndicat d'eau potable du Bourgueillois et sa fille qui présidait celui de l'assainissement.

Les associations d'usagers craignent que la privatisation ne l'emporte sur la régie dans le choix à venir de la CC Toval, qui a aussi pris Espelia en juillet 2017 pour l'"accompagner" dans la réalisation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement (RPQS). Exigé par le code général des collectivités territoriales, ce document public est censé informer les usagers. Un examen des valeurs relevées par l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement, site public officiel, fait apparaître que l'an passé, les administrés du Bourgueillois payaient 4,98 euros le mètre cube d'eau contre 3,22 euros en 2013. L'association doute donc des bénéfices du passage à la DSP. Quant à l'analyse du RPQS 2016 eau et assainissement de l'ex-comcom du pays de Bourgueil, elle fait apparaître que 217 compteurs de plus de 15 ans (soit 3% du parc) n'ont pas encore été remplacés par Veolia et que le taux de renouvellement des canalisations est de 0,1%, soit un rythme de 1.000 ans au lieu des 50 ans à 80 ans conseillés.

Un marché de l'audit asséché par la réforme territoriale

Pour compenser les pertes de marché liées à la loi NOTRe - les services au nombre de 35.000 vont être réduits à environ 4.000 et le marché de l'audit va être divisé par dix -, les bureaux d'études comme Espelia (7,4 millions € de chiffre d'affaires en 2016) ont anticipé cette baisse d'activité en développant toute une gamme de prestations. Leur but : renforcer le lien commercial avec les collectivités à travers des services comme la présentation-commentaire du compte annuel de résultat d'exploitation (CARE) du délégataire à la collectivité ou la réalisation d'études hydrauliques et autres contributions aux schémas directeurs territoriaux. Problème : ces cabinets peuvent ensuite être appelés à évaluer ces mêmes délégataires lors d'audits qui leur seront confiés par les collectivités.

Emmanuelle Serrano